SANS FRONTIERES

Un journal No Border à Calais

Marie-Noëlle GUES, une grande militante pour la liberté de circulation, est décédée le 17 septembre 2011 à Calais. Cette banderole a été accrochée au lieu de distribution en son honneur. Le vers cité vient du chant du partisan, que Marie aimait beaucoup, et qui était fort représentatif, à ses yeux, de son propre engagement contre la violence policière et le système des frontières, qu'elle considérait un renouveau pétainiste en France.

Des associations ont tenté de faire passer un hommage dans la rubrique nécrologique de la Voix du Nord. Malheureusement, le message a été nettoyé et vidé de son sens par la direction. Des poursuites sont envisagées.

5 jours après sa mort, la famille recevait une lettre d'injures de la part d'une personne ayant signé H.P. Le 4 mars 2011, Marie-Noëlle avait déjà reçu une lettre de menaces de mort signée de la même manière. Elle n'avait alors pas voulu ébruiter la chose. Rien ne s'est passé, bien qu'elle et sa famille aient vécu des heures difficiles et angoissantes dans les semaines et les mois qui ont suivi.

Elle n'hésitait jamais à remettre le pouvoir en question, et utilisait sa matière grise pour déceler les moindres méfaits policiers, les déportations qui se préparaient, les matraquages qui passaient inaperçus, ne se contentant jamais des excuses faciles des autorités, comme certains associatifs le font souvent. Son grand cœur, son esprit informé, inquisiteur, et défiant est une grande perte pour nous tous.

Voici le passage, pourtant peu farouche, qui a été censuré:

Marie-Noëlle Gues vient de nous quitter. Nous n'oublierons ni son long et courageux engagement aux côtés des migrantes et des migrants, ni sa volonté opiniâtre de les protéger des violences institutionnelles, ni son exigence politique d'une communauté mondiale fondée sur l'égalité de tous les êtres humains. A sa famille et à ses proches, l'expression de notre peine. ■

Retour sur une répression

EN SEPTEMBRE 2010, un camp No Border avait été organisé sur une ancienne gare, gracieusement prêtée par le propriétaire des lieux, qui était sympathisant avec la cause, dans la grande ville de Bruxelles.

Comme toujours, nombre d'ateliers y avaient été organisés. Nombre de débats, de rencontres, d'échanges, et de manifestations. Et bien entendu, la police était là aussi. Pour intimider, arrêter, matraquer, frapper, insulter, et menacer de viol les militant(e)s.

C'était le cas du moins de Marianne Maeckelbergh, auteur et professeur de l'université de Leiden, aux Pays-Bas. Elle aurait été frappée, traitée de 'grosse salope', menacée d'être traitée en tant que telle, et menottée à un radiateur, au vu et au su de tous les officiers de police. Nous l'avons contactée, et elle nous informe qu'elle a effectivement porté plainte auprès du Comité P, qui est une sorte de police des polices belges.

Naturellement, nous ne sommes pas au courant que le moindre responsable ait été épinglé, même après tout ce temps, même devant ces accusations graves, et que l'affaire sera probablement enterrée, oubliée, que des procédures interminables la réduiront à l'insignifiance. Comme dans le cas d'autres personnes, dont beaucoup ont reçu un traitement bien pire.

Pour ne pas oublier tous les abus et les horreurs du comportement de la police belge, une personne a réalisé un document PDF qui reprend l'historique des interventions illégales. Ceux qui se feraient une idée héroïque de la police feraient bien d'y jeter un œil, et d'y penser à deux fois avant d'offrir une défense automatique de leur métier. ■

http://pdfcast.org/download/r-pression-camp-nb-bruxelles.pdf

ILS SONT DANGEREUX METTONS LES EN DANGER

A LA DEMANDE de Guéant, les principaux fournisseurs d'accès à internet étaient convoqués au tribunal le 12 octobre pour rendre inaccessible le site de copwatching jugé « dangereux » pour la police.

Mais, hébergé aux États-Unis ce site peut difficilement être sanctionné par la justice, et Guéant n'a plus qu'à aller postuler en Chine ou

(...suite page 2)

en Corée pour satisfaire ses envies de censure.

Copwatchnord s'est donné pour but de dénoncer, avec photos et détails des faits, toutes les exactions policières de Paris à Calais en passant par Lille, prenant modèle sur un concept américain. Il est l'œuvre d'un collectif de citoyens souhaitant lutter par la transparence et l'information contre les violences et les provocations des policiers en uniforme ou civil lors des manifestations et mouvements sociaux, et face aux sans papiers et réfugiés.

Le 14 octobre, Guéant réussit à obtenir un référé de blocage pour certaines pages du site dont les contenus sont jugés diffamatoires, en utilisant une loi qui avait été adoptée en mars dernier pour lutter contre la pédophilie et les activités criminelles graves.

Ce blocage ordonné aux fournisseurs d'accès sera effectif le temps que les plaintes déposées début octobre par le ministre soient instruites. Encore une fois, la loi est détournée par le gouvernement contre une action citoyenne.

La rage de Guéant et du syndicat « Alliance », a permis une médiatisation rapide de ce site et la création de nombreux sites miroirs qui contrent la volonté de censure. (2) ■

(1) **https://copwatchnord-idf.org/**
(2) **http://werebuild.eu/wiki/Copwatch**

EN BULGARIE

Quand l'Union européenne se fabrique un tiers-monde à domicile

À LA FIN du régime communiste, la Bulgarie était le pays le plus riche des Balkans après la Grèce. Aujourd'hui, c'est le pays le plus pauvre de l'Union européenne. Comment cela se fait-il ?

Dans la division des tâches entre pays du Bloc de l'Est, la Bulgarie avait en charge des secteurs de pointe, comme l'informatique. À la chute du régime, les firmes occidentales sont venues charger les techniciens, et ont laissé les usines bulgares fermer faute de capitaux.

Autant l'intégration de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce s'est accompagnée d'importants transferts financiers pour rapprocher les niveaux de développement, autant, pour les pays de l'est, l'Union européenne, dont la politique avait changé, s'est servie de l'effet de choc des différences économiques pour ébranler les systèmes sociaux et libéraliser l'économie.

Pays à bas niveau de salaire encourageant les délocalisations, *(...suite page 3)*

République Française et Dictature Nazie

PLUS d'un mois après le décès de la militante Marie-Noëlle Gues, nous voudrions honorer sa mémoire en mettant en ligne deux chapitres d'un livre dont elle avait parcouru certains passages importants, et qui renseigneront beaucoup sur les raisons pour lesquelles elle tenait à appeler fasciste et collabo toute personne liée directement ou indirectement au système de déportation et d'enfermement actuel.

Ce livre, c'est *They thought they were free* (Ils pensaient qu'ils étaient libres). Il n'existe pas en français, et ce n'est peut-être pas étonnant. Moins de dix ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, un journaliste américain d'origine allemande, Milton Mayer, s'embarque pour l'Allemagne. Il s'installe dans la ville de Kronenberg, et tente de comprendre comment des personnes à priori fort religieuses et conservatrices, ou issues d'une telle culture, ont pu se joindre à un tel mouvement.

Bien que Marie-Noëlle répudiait toujours le socialisme dans le terme Nazisme, indiquant toujours que le Nazisme était un outil de destruction du mouvement travailleur, donc ennemi, le régime Nazi a *fonctionné* pour une grande partie de la population. Cette partie que l'auteur juif du livre a côtoyé, sans révéler sa religion, et tenté de comprendre au cours de nombreuses conversations qu'il a enregistrées. Au terme de la lecture du livre, il est indéniable que le Nazisme a *aidé* un grand nombre de personnes, qu'il a *créé* un grand nombre d'emplois, qu'il *organisait* des activités sociales pour les gens.

Alors quoi, sommes-nous Nazis? Non. C'était là la facette du régime qui était destinée aux 'bons' allemands, à l'opposé des Communistes, des Catholiques, des homosexuels et des Juifs. Cela est connu. Il y avait donc véritablement *deux* Allemagnes, *deux* réalités dans un seul pays. Et le dernier ressort, la décence de base de la population, qui, même acquise au Nazisme, n'envisagerait jamais le meurtre massif des Juifs, était inactif. L'apathie, l'indifférence, la tromperie, et la peur régnaient en maître.

La guerre a mis un terme à toute velléité de révolte. Qui veut renverser le gouvernement en pleine guerre? Le programme de génocide a pu être lancé parce que les Nazis savaient que les gens ne s'opposeraient pas dans ces circonstances, que le dernier contre-pouvoir ne se soulèverait pas d'indignation pour les renverser. Il faut arrêter de dire que la guerre a empêché les Nazis de tuer les Juifs. *C'est exactement l'inverse qui a eu lieu.*

Aujourd'hui en France, toute allusion à ce passé outre-Rhin est balayé de la main. Rejeté. Nous voudrions cependant rappeler qu'avant d'être Dictature, l'Allemagne était Démocratie. Qu'il y avait une forte culture *d'obéissance* dans cette démocratie efficace, et que c'est cette culture de verticalisme, qui ne veut rien savoir de ceci ou de cela, que Vichy a voulu appliquer, et qui a été conservée, et que nous retrouvons *aujourd'hui même*, à tous les échelons gouvernementaux, et dans tous les coins et recoins de la police française. Sans cet esprit d'obéissance, la République se désagrège et le peuple est libéré et maître de lui-même, ne tolérant plus l'intolérable. On ne peut laisser cela se passer.

Nous enfermons des millions de personnes, nous les privons de leur liberté pour les raisons les plus ridicules qui soient. Dans le cas des frontières, c'est parce qu'il faut consulter Guéant avant de poser le premier orteil sur le sol sacré de la France Éternelle. Si nous pouvons les enfermer, qu'est-ce qui nous empêche de les tuer? Ce qui compte c'est le potentiel, et non les intentions, bonnes ou non, des personnes au pouvoir. Le pouvoir peut être détourné par une bande aux desseins meurtriers, comme il l'a été sous le régime Nazi, et graduellement grandir encore et encore, *sans que le peuple s'en rende compte.*

Nous pensons que vous avez le devoir de lire ces chapitres, et de les diffuser partout. Et nous vous demandons: *(...suite page 3)*

accès limité au marché du travail dans les autres pays de l'Union dans une logique d'immigration choisie, la Bulgarie partage avec la Roumanie une position à la périphérie de l'UE, moitié dedans, moitié dehors, au plus grand profit des entreprises.

Un garde-frontière sur le glacis européen

Ni la Bulgarie, ni la Roumanie ne font partie de l'espace Schengen. Ce qui veut dire que les contrôles aux frontières existent toujours entre elles et les autres pays de l'Union européenne. Elles sont depuis 20 ans des pays d'émigration vers les autres pays de l'UE, mais sont aussi des pays de transit pour des migrants venant de Turquie ou de l'ancienne Union soviétique.

La Bulgarie et la Roumanie sont a priori peu concernées par ces migrants de passage, qui n'ont aucune intention de rester sur leur sol mais bien de continuer leur route vers l'Europe de l'ouest.

Mais l'Union ne l'entend pas ainsi: Bulgarie et Roumanie se retrouvent assignées aux rôles de garde-frontières, de pays d'accueil des demandeurs d'asile en vertu de Dublin II, et d'organisateurs de l'expulsion des indésirables.

Les deux pays sont donc des participants réguliers des missions de l'agence Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, et ils construisent sur leur sol des centres d'accueil (pour les demandeurs d'asile), et des centres de rétention (pour les étrangers en situation irrégulière en voie d'expulsion).

Un camp No Border dans la région des trois frontières

Siva Reka est un village de quelques centaines d'âmes au sud de la Bulgarie, à quelques kilomètres des frontières grecque et turque. C'est avec un scepticisme teinté d'inquiétude, mais qui s'est rapidement changé en sympathie, qu'il a accueilli le camp No Border d'août 2011. On n'y voit pas tous les jours trois cents militants venant de toute l'Europe.

Projections, débats, manifestations et fêtes permettent un contact assez large avec la population de la région, seulement limité par la barrière de la langue. À Stit, village frontière qui voit passer les exilés; à Svilengrad, siège du commandement de la police aux frontières; à Pastrogor, petit village où doit prochainement ouvrir un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, entouré d'un haut mur couronné de barbelés, financé par l'Union européenne; à Liubimec, où est déjà ouvert un centre de rétention entouré d'un haut mur couronné de barbelés, financé par l'Union européenne.

Un écho dans la presse généralement bon, malgré une propagande gouvernementale qui essaye de présenter No Border comme des casseurs. Impact important dans un pays où il n'y a pratiquement pas de débat autour des questions de migrations. ■

qu'est-ce que vous faites? Où est-ce que vous êtes? On ne vous voit nulle part. Vous allez de votre maison à votre travail à votre maison, parfois au bar, et retour immédiat à la maison. Le dernier contre-pouvoir, le véritable contre-pouvoir, c'est nous tous. Et sans notre vigilance, sans notre résistance, le pouvoir prendra des libertés avec *nos* libertés, et écrasera de plus en plus d'innocents pour des raisons de plus en plus folles. ■

http://pdfcast.org/download/qu-est-ce-que-vous-auriez-fait-1.pdf

http://pdfcast.org/download/mais-alors-il-tait-trop-tard.pdf

Le Collectif littoral D'ailleurs Nous Sommes d'Ici lance un appel à dénoncer les abus policiers. Nous avons mis en ligne le tract à destination de la population à cette adresse: **http://pdfcast.org/download/face-aux-abus-de-la-police.pdf** Et voici le texte du tract lui-même:

FACE AUX ABUS DE LA POLICE SOYONS VIGILANTS

« CALAIS, zone de non-droit » est devenu une expression proverbiale. La police est en sur-effectif constant, et sous pression pour produire du chiffre. Les migrants sont sa principale cible, mais pas seulement. Et trop souvent la police ne respecte pas la loi.

Contrôles d'identité: pas n'importe où, n'importe quand, n'importe comment

- soit sur ordre écrit du procureur, dans un lieu donné, pendant une période donnée
- soit dans le cadre d'une enquête
- soit en cas de délit ou de trouble à l'ordre public

En dehors de ces trois cas, un contrôle d'identité est illégal.

Il est interdit de contrôler quelqu'un à cause de son apparence physique (a l'air d'un étranger, d'un jeune, d'un zupien...).

Si quelqu'un ne peut pas prouver son identité

Il peut être emmené au poste pour vérification d'identité, et retenu au **maximum 4 heures**. La police doit **l'informer de ses droits** (prévenir un proche, faire prévenir le procureur). Il ne doit être interrogé que sur son identité.

Garde-à-vue: seulement en cas de délit

Ne pas avoir de titre de séjour n'est pas un délit. La garde-à-vue n'a pas à être utilisée comme un moyen d'intimidation. Toute personne placée en garde-à-vue doit être informée de ses droits (faire prévenir un proche, voir un avocat, voir un médecin).

L'usage de la force doit être strictement adapté à la situation

En particulier l'usage des menottes, des gaz, de la matraque, de la contrainte physique. Les policiers doivent rester polis (pas de tutoiement d'injures ni d'agressivité verbale).

Toute personne peut s'arrêter pour regarder un contrôle de police, photographier ou filmer des policiers dans l'exercice de leur fonction.

Si vous voyez la police agir d'une manière qui vous parait anormale, irrespectueuse de la loi ou violente, informez-nous au **0787270186**, ou par email à **dailleurs.dici@laposte.net** ■

Soirée Lecture-Débat: Le **18 novembre** prochain à **l'Alhambra**, salle 3, à 20h, une lecture est organisée par Le Diable à un Sabot sur le thème des relations hommes-femmes dans le cadre de la semaine de la solidarité. Intitulée 'That's my sofa!', la lecture parle d'un migrant machiste du Kosovo qui tente de rejoindre l'Angleterre pour retrouver sa femme, son enfant, et son sofa. Un débat aura lieu après le spectacle, et l'organisatrice espère discuter du sort des femmes qui migrent et se retrouvent à Calais.

Morts à Pantin: Guéant se dédouane sur l'immigration "irrégulière"

APRES l'incendie qui a fait 6 morts [1] dans un squat de clandestins à Pantin, une banlieue au sud de Paris, le ministre de l'immigration a cru bon de placer la responsabilité sur les épaules des *"filières criminelles de l'immigration irrégulière, qui rançonnent les candidats à l'immigration et qui après leur avoir fait miroiter l'espoir d'une vie meilleure, les laissent tomber et les laissent face à une vie d'errance et de malheur."*

Correction: les filières font passer les gens, mais ce sont les *politiques*, tel que Monsieur Claude GUEANT, qui les *"laissent tomber et les laissent face à une vie d'errance et de malheur."* Et même cela est incorrect, car ils n'errent pas, ils courent, ils sont **pourchassés par la police,** et ce n'est pas le malheur mais **l'oppression, la peur et le sentiment d'une vie gâchée** qu'ils ressentent, étant interdits de travailler ouvertement, et devant toujours se cacher, *à cause des politiques mises en place par des hommes comme Claude GUEANT.*

Comme il a été dit dans le numéro de mars 2011 [2] du journal Sans Frontières, le passage des frontières, même sans le consentement de sa majesté Mr Claude Guéant, est une activité parfaitement légale. Les passeurs, *en faisant passer les gens*, ne font rien de répréhensible. Seuls les actes d'agression sont criminels, et passer la frontière en toute indépendance n'en est pas un, quoi qu'en pensent les nationalistes, qu'ils soient du FN, de l'UMP, du PC ou du PS.

En revanche, il est bien illégal de détenir une personne arbitrairement, sans raison valable. Et c'est ce que doivent faire, chaque jour, les agents des compagnies de CRS et de la PAF de Coquelles. Séquestrer des personnes sous la menace crédible de violences, pour des raisons administratives et bureaucratiques qui ne tiennent pas l'eau.

Tant qu'il y aura des personnes libres de se déplacer, elles iront là où bon leur semble, et au lieu de s'adapter à ce fait de nature, le gouvernement préfère lancer les CRS. Le gouvernement peut détruire un grand nombre de vies, et il est certainement, au bout du compte, responsable de cette tragédie, ainsi que de toutes les autres qui ont lieu en conséquence du système contre-nature, criminel et immoral, de répression et de contrôle, mais il ne détruira jamais la nature humaine.

Claude Guéant *devait* pointer du doigt les filières d'immigration clandestine, parce qu'il avait besoin de se dédouaner de ses fautes morales en tant que responsable politique des conditions de vie des clandestins qu'il a créés. Il est tout simplement écœurant que cette ordure ait eu le culot de se pointer pour faire son discours pitoyable sur des filières qui n'étaient pour rien dans l'insalubrité du logement des clandestins. ■

[1] **http://www.leparisien.fr/faits-divers/pantin-l-incendie-d-un-squat-de-migrants-fait-six-morts-28-09-2011-1629432.php**

[2] **http://sansfrontieres-calais.blogspot.com/2011/03/mars-2011-le-journal-dextreme-gauche.html**

Petit passage en revue

PARCE qu'il faut aussi juger et critiquer les journaux, nous voulons revenir sur l'actualité assez chargée de ces deux derniers mois.

Le 15 septembre, un article de la Voix du Nord parle des « *expéditions punitives* » entre les bandes rivales de passeurs de Loon-Plage, Tétéghem et Grande-Synthe, qui se terminent *« parfois »* au pistolet automatique. Bien sûr, le titre parle seulement de *« Réglement de comptes au pistolet automatique. »* (C'est juste pour vendre plus de journaux, c'est tout. Qui veut savoir la vérité? Certainement pas nos lecteurs.) Néanmoins, il n'y a pas de doute que les passeurs utilisent une violence potentiellement mortelle pour obtenir le contrôle des points de passage, des parkings souvent, et s'assurer ainsi des bénéfices. Dans un système de libre circulation, les migrants prendraient juste un billet à 40€ au terminal ferry. Dans le système de circulation au black, les migrants doivent payer 1000€ pour entrer dans un camion frigorifique.

Le dimanche 9 octobre dernier, dans l'après-midi, un chalet près de la plage est parti en fumée. Selon le Nord Littoral de ce jour-là, les pompiers ont surpris des « jeunes » qui ont pris la fuite à leur arrivée. Encore une fois, des descriptions plus approfondies permettraient d'aller plus loin que les clichés: quels jeunes exactement? Quel style vestimentaire? Quelle coupe de cheveux? On ne sait pas, mais on gagnerait à savoir, plutôt que de stigmatiser tout un pan de la population.

Le vendredi 14 octobre avait lieu un autre Conseil des Migrants, au cours duquel la maire explique généralement ce qui va se passer, les associations prenant les nouvelles bien sagement. Mais cette fois-ci, elles avaient une demande commune. Elles ne s'occuperont pas du plan Grand Froid. La maire ne veut pas de dispositif plus important, pour éviter la stabilisation des migrants sur Calais. Si Madame Bouchart tient réellement à cet objectif, elle est libre de rejoindre le mouvement No Border et d'exiger et d'organiser la libre circulation des personnes coincées à Calais. Autrement, elle ne peut faire usage que de mesures criminelles, comme la destruction des abris, et par exemple, de la dernière incarnation de Africa House, au niveau de l'ancienne usine Noyon.

Enfin, le samedi 15 octobre à 21h, c'est un jeune de 15 ans qui est agressé sauvagement par trois personnes, deux fils et un père, sur la rue Dolain. (*« Insulté puis passé à tabac, un adolescent calaisien victime d'une agression raciste »*, La Voix du Nord, 18/10/2011) L'article parle *« d'un adolescent camerounais, »* alors qu'en réalité il s'agit d'un adolescent français, d'origine camerounaise. Le nationalisme transpire dans les expressions anodines des gens. Trois suspects ont été arrêtés et auraient reconnu à demi-mots les faits, mais réfutent les accusations de racisme, qui possèdent un caractère aggravant. ■

Calais Migrant Solidarity est un groupe transnational de militants qui apportent un soutien journalier aux migrants en difficulté, à travers de la surveillance policière, des rondes et des veilles autour des squats, jungles et campements, des donations de vêtements, des leçons d'anglais et de français, et d'autres actes de solidarité. Il y a grand besoin de Calaisiens! Prenez contact en envoyant un email à **calaisolidarity@gmail.com**
Tenez vous au courant en visitant le blog: **http://calaismigrantsolidarity.wordpress.com/fr**